

**PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE HUNTINGDON**

Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil de la Ville de Huntingdon du lundi 4 avril 2016 à 19h00, en la salle du Conseil sise au 23 de la rue King, lieu ordinaire dudit Conseil et conformément à la *Loi sur les Cités et Villes*, sont présents le maire André Brunette et les conseillers Denis St-Cyr, Rémi Robidoux, Marielle Duhème, Florent Ricard et Howard Welburn formant quorum sous la présidence du maire.

Sont également présentes mesdames Johanne Hébert, directrice générale et Denyse Jeanneau, greffière.

Est absent : le conseiller Paul André Ricard – absence non motivée.

---

**Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum**

Le quorum est constaté.

**16-04-04-4044**      **Il est proposé par monsieur Rémi Robidoux  
Appuyé par madame Marielle Duhème  
Et résolu à l'unanimité:**

**Que** le maire André Brunette procède à l'ouverture de la séance ordinaire du lundi 4 avril 2016 à 19 h 00.

Adopté

**Séance ordinaire du lundi 4 avril 2016, à 19h00, en la salle du Conseil sise au 23, rue King à Huntingdon.**

**ORDRE DU JOUR**

- A) Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum;
- B) Adoption de l'ordre du jour;
- C) Annonces et dépôt des documents :
  - 1. Dépôt des rapports des directeurs pour le mois de mars 2016 :
    - 1.1. Service des incendies;
    - 1.2. Traitement des eaux;
    - 1.3. Travaux publics et infrastructures;
    - 1.4. Inspection municipale.
  - 2. Rapport sur la situation financière au 31 mars 2016;
  - 3. Dépôt de la liste des dépenses autorisées au 31 mars 2016;
  - 4. Rapport sur la situation financière Investissement au 31 mars 2016;
  - 5. Dépôt du sommaire de l'information financière de 2015 de la Régie intermunicipale de la patinoire régionale de Huntingdon;
- D) Période d'information du maire;
  - ;
- E) Période de questions du public;

## **10. – ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

- 10.1** Procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mars 2016;

## **20. – CONTRATS & ENTENTES**

- 20.1** Résiliation du contrat de services juridiques avec Dunton Rainville;
- 20.2** Octroi d'un contrat de services juridiques à Me Carl St-Onge, avocat;
- 20.3** Octroi d'un mandat à Me Carl St-Onge;
- 20.4** Vente du lot 5 734 070 et partie du lot 5 734 071 à monsieur Clément Allen;
- 20.5** Mandat à monsieur Denis Lemieux, arpenteur-géomètre pour la création d'un lot découlant du lot 5 734 070 et d'une partie du lot 5 734 071;
- 20.6** Autorisation - Résiliation de bail : Maison des jeunes de Huntingdon;

## **30. – ADMINISTRATION & FINANCES**

- 30.1** Demande de contribution – Festival Équestre de Godmanchester;
- 30.2** Demande de contribution financière : Association des amis et amies de la langue française;
- 30.3** Demande de contribution financière : Club Optimiste de Huntingdon;
- 30.4** Demande d'accréditation de la ville - Association Sclérose en plaques Rive-Sud;
- 30.5** Demande d'appui pour Les Habitations des Tisserandes pour leur reconnaissance aux fins d'exemption de taxes auprès de la Commission municipale;
- 30.6** Approbation des états financiers 2015 de l'Office municipal d'habitation de Huntingdon;

## **40 – RÉGLEMENTATION**

- 40.1** Avis de motion –Règlement désignant le fonctionnaire responsable pour demander l'intervention d'un autre service incendie et recevoir la demande d'aide d'un autre service incendie ;
- 40.2** Avis de motion : Règlement établissant un programme de crédit de taxes en vue de favoriser la construction résidentielle sur le territoire de la Ville de Huntingdon;
- 40.3** Avis de motion – Règlement modifiant le règlement de zonage 512;

## **50 – NOMINATION & GESTION DU PERSONNEL**

- 50.1** Démission de M. Alexandre Cyr au poste d'opérateur au département du traitement des eaux;
- 50.2** Embauche d'un opérateur au département du traitement des eaux;

- 50.3** Nomination de Francis Provost à titre de pompier volontaire pour le Service de la Sécurité incendie;
- 50.4** Nomination de Cédric Provost à titre de pompier volontaire pour le Service de la Sécurité incendie

## **60. –VARIA**

### **60.1**

## **70. –RAPPORT DES COMITÉS ET DES CONSEILLERS**

- 70.1** Monsieur Denis St-Cyr:
- 70.2** Monsieur Rémi Robidoux:
- 70.3** Madame Marielle Duhème:
- 70.4** Monsieur Florent Ricard:
- 70.5** Monsieur Paul-André Ricard:
- 70.6** Monsieur Howard Welburn:

Levée de la séance

---

### **Adoption de l'ordre du jour**

**16-04-04-4045**

**Il est proposé par monsieur Denis St-Cyr  
Appuyé par monsieur Florent Ricard  
Et résolu à l'unanimité:**

**D'adopter** l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil municipal de la Ville de Huntingdon du lundi 4 avril 2016 tel que présenté et avec dispense de lecture en y apportant les modifications suivantes, à savoir :

Les sujets suivants sont ajoutés :

- 30.7 – Réalisation de la mosaïque des élus municipaux;
- 40.4 – Avis de motion – Règlement modifiant le règlement d'urbanisme no. 511.

Adopté

### **ANNONCES ET DÉPÔT DES DOCUMENTS**

#### **Dépôt des rapports des directeurs pour le mois de mars 2016**

Les rapports des directeurs pour le mois de mars 2016 du traitement des eaux, des travaux publics, de l'inspection municipale et de la sécurité incendie sont déposés au greffe.

### **Rapport sur la situation financière au 31 mars 2016**

La trésorière dépose l'état de la situation financière de la Ville de Huntingdon au 31 mars 2016.

### **Dépôt de la liste des dépenses autorisées au 31 mars 2016**

#### **Comptes à payer – Mars 2016**

En vertu de l'article 477.1 de la *Loi sur les Cités et Villes*, la trésorière dépose la liste des dépenses autorisées au 31 mars 2016.

La liste des dépenses autorisées est incluse au registre prévu à cet effet et qui fait parti intégrant du procès-verbal.

Je, *Johanne Hébert*, trésorière, atteste avoir les crédits nécessaires dans l'ensemble du budget et dans les fonds réservés afin d'effectuer le paiement des dépenses ci-dessus mentionnées.

---

*Johanne Hébert, trésorière*

### **Rapport sur la situation financière Investissement au 31 mars 2016**

#### **Dépenses d'investissement – Mars 2016**

En vertu de l'article 477.1 de la *Loi sur les Cités et Villes*, la trésorière dépose la liste des dépenses autorisées Investissement pour le mois de mars 2016.

La liste des dépenses autorisées est incluse au registre prévu à cet effet et qui fait parti intégrant du procès-verbal.

Je, *Johanne Hébert*, trésorière, atteste avoir les crédits nécessaires dans l'ensemble du budget et dans les fonds réservés afin d'effectuer le paiement des dépenses ci-dessus mentionnées.

---

*Johanne Hébert, trésorière*

### **Dépôt du sommaire de l'information financière de 2015 de la Régie intermunicipale de la patinoire régionale de Huntingdon**

Le maire dépose le Sommaire de l'information financière de la Régie intermunicipale de la patinoire de Huntingdon pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015. Ce sommaire est un extrait du rapport financier 2015 et attesté par le trésorier de la Régie intermunicipale de la patinoire.

### **Période d'information du maire**

Le ministère des Transports réorganise sa structure de fonctionnement dans la région métropolitaine de Montréal. Les villes relevant des directions de l'Est et de l'Ouest de la Montérégie, dont Huntingdon, seront regroupées en une unique direction territoriale de la Montérégie.

### **Période de questions du public**

Aucune question.

## **10. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

### **Séance ordinaire du 7 mars 2016**

**Considérant** que la greffière a remis aux membres du conseil, préalablement à la présente séance, une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du lundi 7 mars 2016 ;

**Considérant** la dispense de lecture prévue au deuxième alinéa de l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., chapitre C-19) ;

16-04-04-4046

**Il est proposé par madame Marielle Duhème  
Appuyé par monsieur Florent Ricard  
Et résolu à l'unanimité :**

**Que** le procès-verbal de la séance ordinaire du lundi 7 mars 2016 est adopté tel que présenté par la greffière.

Adopté

## **20. CONTRATS**

### **Résiliation du contrat de services juridiques avec Dunton Rainville**

**Considérant que** la Ville a accordé en 2014 un contrat de services juridiques de type «contentieux» à la firme d'avocats Dunton Rainville;

16-04-04-4047

**Il est proposé par monsieur Howard Welburn  
Appuyé par monsieur Denis St-Cyr  
Et résolu à l'unanimité :**

**Que** le conseil municipal résilie le contrat de services juridiques avec Dunton Rainville

Adopté

### **Octroi d'un contrat de services juridiques à Me Carl St-Onge avocat**

**Considérant que** la gestion de la municipalité requiert, pour certains dossiers, des services-conseils en droit municipal;

**Considérant que** Me Carl St-Onge, de St-Onge Avocats, œuvre en droit municipal depuis plusieurs années;

**Considérant que** l'offre présentée par la firme St-Onge Avocats, propose des services juridiques à un prix compétitif et adéquat.

**16-04-04-4048**

**Il est proposé par madame Marielle Duhème  
Appuyé par monsieur Florent  
Et résolu à l'unanimité**

**Que** le conseil municipal autorise la signature d'un contrat de services juridiques avec Me Carl St-Onge, de St-Onge Avocats, selon les termes et conditions de l'offre de service datée du 23 mars 2016.

Adopté

### **Octroi d'un mandat à Me Carl St-Onge avocat**

**Considérant que** selon les règles prévues par l'article 205 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, les dépenses d'une MRC doivent être réparties selon tout critère qu'elle détermine par règlement. Et qu'à défaut de tels critères, les dépenses sont réparties entre les municipalités en fonction de la richesse foncière uniformisée (RFU) de leur territoire respectif;

**Considérant que** la Ville de Huntingdon est en désaccord avec certains des critères de répartition utilisés par la MRC du Haut-St-Laurent pour le financement annuel de ses dépenses;

**Considérant que** la Ville de Huntingdon est d'avis qu'à la base, un principe général d'équité doit s'appliquer tant aux taxes et tarifications imposées par une municipalité qu'à toute quote-part fixée par une MRC;

**Considérant que** lorsque la répartition des dépenses est considérée comme visant l'ensemble des contribuables, et non seulement une partie d'entre eux, que ce soit à l'échelle régionale ou locale, la taxation selon la richesse foncière se fonde alors sur le principe que le fardeau de chaque contribuable doit être proportionnel à la valeur foncière de l'immeuble dont il est propriétaire;

**Considérant que** ce principe d'équité s'applique dans le cas des MRC du fait que ces quotes-parts visent l'ensemble des contribuables des municipalités de la MRC et ont pour but de financer, non des dépenses particulières, mais l'ensemble des dépenses qui ne sont pas autrement pourvues;

**Considérant qu'**en règle générale, il se dégage de la jurisprudence que, pour qu'une taxe soit considérée comme n'étant pas juste ou équitable, il faut démontrer que la municipalité ou la MRC a exercé sa discrétion de façon abusive, de manière à créer une injustice flagrante équivalant à de la discrimination ou à de la fraude.

**16-04-04-4049**

**Il est proposé par monsieur Rémi Robidoux  
Appuyé par monsieur Denis St-Cyr  
Et résolu à l'unanimité**

**Que** le conseil municipal mandate Me Carl St-Onge, avocat, pour la préparation d'un avis juridique en rapport avec l'interprétation des règles prévues par l'article 205 de la Loi sur l'aménagement et

l'urbanisme, pour la répartition des dépenses d'une MRC entre les municipalités, et ce, pour un montant de 2 000 \$ plus taxes.

**Que** cette dépense soit financée à même le budget prévu à cet effet au poste 02-130-00-412.

Adopté

**Vente du lot 5 734 070 et partie du lot 5 734 071 situé sur la rue Pilon à M. Clément Allen**

**Considérant que** monsieur Clément Allen désire acquérir le lot numéro 5 734 070 d'une superficie approximative de 658.7 m<sup>2</sup> situé sur la rue Pilon afin d'y construire un immeuble résidentiel de 4 logements;

**Considérant que** la réalisation nécessite l'acquisition d'une partie du lot 5 734 071 pour une superficie approximative de 97 m<sup>2</sup> soit un frontage de 3.18 m et une profondeur de 30.5 m;

**Considérant que** monsieur Allen est au fait que le projet de construction résidentiel lié à cette vente requiert une modification au plan de zonage;

16-04-04-4050

**Il est proposé par madame Marielle Duhème  
Appuyé par monsieur Rémi Robidoux  
Et résolu à l'unanimité**

**Que** le préambule fasse partie intégrante de cette résolution;

**Que** le conseil municipal autorise la vente du lot 5 734 070 et d'une partie du lot 5 734 071 situés sur la rue Pilon pour une somme de 25 000 \$ plus les taxes applicables;

**Qu'un** droit de premier refus soit accordé en faveur de la Ville de Huntingdon;

**Que** les frais de notaire et d'arpenteur pour les travaux de lotissement de ces deux terrains, ainsi que tout autre frais relié à la transaction soient à la charge de monsieur Clément Allen;

**Que** le maire et la greffière soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Huntingdon, l'acte de vente notarié;

**Que** les revenus tirés de la vente soit affectés au fonds Parcs et Terrains de jeux.

Adopté

**Mandat à monsieur Denis Lemieux, arpenteur-géomètre pour la création d'un lot découlant du lot 5 734 070 et d'une partie du lot 5 734 071**

**Considérant** l'entente intervenue avec monsieur Clément Allen en rapport à l'achat du lot 5 734 070 et d'une partie du lot 5 734 171 situés sur la rue Pilon;

**Considérant que** la transaction requiert la création d'un lot distinct.

**16-04-04-4051**

**Il est proposé par monsieur Denis St-Cyr  
Appuyé par madame Marielle Duhème  
Et résolu à l'unanimité :**

**Que** le conseil municipal mandate monsieur Denis Lemieux, arpenteur-géomètre, pour la création d'un lot découlant de la fusion du lot 5 734 070 et d'une partie du lot 5 734 071.

**Que** le montant de la dépense soit facturée à monsieur Clément Allen.

**Que** les frais de notaire et d'arpenteur pour les travaux de lotissement de ces deux terrains, ainsi que tout autre frais relié à la transaction soient à la charge de monsieur Clément Allen;

**Que** le maire et la greffière soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Huntingdon, l'acte de vente notarié;

**Que** les revenus tirés de la vente soit affectés au fonds Parcs et Terrains de jeux.

Adopté

#### **Résiliation de bail : Maison des jeunes de Huntingdon**

**Considérant que** la Maison des jeunes de Huntingdon a loué un local d'une superficie approximative de 9 257 p<sup>2</sup> dans l'immeuble commercial appartenant à la Ville, dont l'adresse est le 4, rue Lorne, suite 102, faisant partie du lot numéro 3 229 404 du cadastre du Québec;

**Considérant que** la Maison des jeunes de Huntingdon a déménagé ses activités dans un local de l'école secondaire Arthur-Pigeon depuis septembre 2015 et n'occupe plus le local du 4, rue Lorne;

**Considérant que** les droits résultant du bail sont inscrits au registre foncier en date du 30 janvier 2010;

**Considérant que** ledit bail doit être résilié;

**16-04-04-4052**

**Il est proposé par Denis St-Cyr  
Appuyé par monsieur Florent Ricard  
Et résolu à l'unanimité :**

**Que** la Ville de Huntingdon autorise la résiliation du bail sous seing privé en date du 30 janvier 2010 dont l'avis d'inscription est publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Huntingdon sous le numéro 20 426 282, en vertu duquel la Maison des jeunes de Huntingdon a loué un local dont l'adresse civique est le 4, rue Lorne, suite 102 à Huntingdon.

**Que** le maire André Brunette et la greffière, Denyse Jeanneau, à signer, pour et au nom de la Ville de Huntingdon, tous les documents relatifs à la résiliation du bail.

Adopté



### 30. ADMINISTRATION & FINANCES

#### **Demande de contribution – Festival Équestre de Godmanchester**

*La conseillère Marielle Duhème déclare être en situation de conflit d'intérêts étant donné que son frère est l'organisateur du Festival Équestre de Godmanchester et se retire de son siège pour toute la durée des délibérations et du vote relatifs à la présente question.*

**Considérant que** le Festival Équestre de Godmanchester demande une contribution financière pour la 6e édition du festival qui aura lieu les 30 et 31 juillet 2016;

16-04-04-4053

**Il est proposé par monsieur Howard Welburn  
Appuyé par monsieur Rémi Robidoux  
Et résolu à l'unanimité :**

**Que** le conseil municipal autorise une contribution financière au montant de 250 \$ au Festival Équestre de Godmanchester pour les activités de leur festival.

Adopté

#### **Demande de contribution financière : Association des amis et amies de la langue française**

**Considérant que** l'Association des amis et ami(es) de la langue française demande une aide financière à la Ville pour le financement d'activités de la fête nationale de la St-Jean-Baptiste 2016;

16-04-04-4054

**Il est proposé par monsieur Denis-Cyr  
Appuyé par monsieur Howard Welburn  
Et résolu à l'unanimité :**

**De verser** une contribution financière de 650 \$ à l'Association des amis et amies de la langue française pour le financement de leurs activités qui auront lieu dans le parc Prince Arthur lors de la fête nationale de la Saint-Jean-Baptiste du 24 juin 2016.

Adopté

#### **Demande de contribution financière : Club Optimiste de Huntingdon**

**Considérant que** le Club Optimiste de Huntingdon tiendra son tournoi de golf le 4 juin 2016 afin d'amasser des fonds pour venir en aide aux écoles Notre-Dame et Héritage ainsi qu'à l'organisme Une Affaire de Famille;

16-04-04-4055

**Il est proposé par monsieur Denis St-Cyr  
Appuyé par monsieur Howard Welburn  
Et résolu à l'unanimité :**

**De verser** une contribution financière de 100 \$ au Club Optimiste de Huntingdon pour l'aide aux enfants.

Adopté

**Demande d'accréditation de la ville - Association Sclérose en plaques Rive-Sud**

**Considérant que** l'Association Sclérose en plaques Rive-Sud est un organisme Montérégien qui a pour principale mission d'accompagner les personnes atteintes et leurs proches dans l'apprentissage de vivre avec la maladie;

**Considérant que** l'organisme demande qu'une accréditation, attestant qu'il peut exercer ses activités dans la Ville, lui soit accordée par le Conseil municipal.

**16-04-04-4056**

**Il est proposé par madame Marielle Duhème  
Appuyé par monsieur Rémi Robidoux  
Et résolu à l'unanimité :**

**Que** le Conseil municipal autorise la directrice générale à transmettre une lettre à l'effet que la Ville de Huntingdon autorise l'Association Sclérose en plaques Rive-Sud à exercer ses activités auprès des citoyens de la municipalité.

Adopté

**Demande d'appui pour Les Habitations des Tisserandes pour leur reconnaissance aux fins d'exemption de taxes auprès de la Commission municipale**

**Considérant que** l'organisme «Les Habitations des Tisserandes» demande une reconnaissance aux fins d'exemption des taxes foncières auprès de la Commission municipale du Québec pour l'immeuble qu'elle occupe au 90, rue West, Huntingdon ;

**Considérant qu'**en vertu de l'article 243.23 de la *Loi sur la fiscalité municipale*, la Commission municipale doit consulter la municipalité locale afin de lui demander son opinion avant d'accorder une reconnaissance;

**Considérant que** l'organisme est à but non lucratif et que ses activités sont admissibles à cette reconnaissance ;

**16-04-04-4057**

**Il est proposé par monsieur Howard Welburn  
Appuyé par madame Marielle Duhème  
Et résolu à l'unanimité :**

**Que** le conseil de la Ville de Huntingdon se dit favorable à ce que la Commission Municipale du Québec accorde à l'organisme «Les Habitations des Tisserandes» leur reconnaissance aux fins d'exemption des taxes foncières à l'égard de l'immeuble du 90, rue West, Huntingdon.

**Qu'**il soit convenu et entendu que cette exemption de taxes foncières n'entraînera aucune nouvelle demande de contribution financière afin de compenser l'écart entre l'aide financière initialement accordée par la municipalité dans le cadre du programme complémentaire au programme AccèsLogis Québec consistant en un crédit de taxes foncières et de services correspondant à un montant

maximal annuel de 45 000 \$ du montant qui serait autrement exigible, et ce, pour une période de 40 ans.

Adopté

### **Approbation des états financiers 2015 de l'Office Municipal d'Habitation de Huntingdon**

*Le conseiller Denis St-Cyr, président de l'Office Municipal d'Habitation de Huntingdon, déclare être en situation de conflit d'intérêts et se retire de la séance pour toute la durée des délibérations et du vote relatifs à la présente question.*

**Considérant que** l'Office municipal d'habitation de Huntingdon a déposé ses états financiers vérifiés par la firme de vérificateurs externes Jean-Luc Crête, CGA pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015 ;

**Considérant que** les états financiers présentent un déficit d'opération de 92 718 \$, soit une contribution de la Ville de Huntingdon de 9 271 \$ dans ce déficit ;

**Considérant que** le solde des contributions pour la Ville de Huntingdon apparaissant au bilan de l'Office municipal d'habitations au 31 décembre 2015 représente un trop versé de 1 310\$;

**Considérant que** le solde des contributions du programme de supplément au loyer (Accès-Logis) pour la Ville de Huntingdon apparaissant au bilan de l'Office municipal d'habitations au 31 décembre 2015 représente un trop versé de 3 132 \$;

**16-04-04-4058**

**Il est proposé par monsieur Florent Ricard**

**Appuyé par monsieur Howard Welburn**

**Et résolu à l'unanimité :**

**Que** le Conseil municipal de la Ville de Huntingdon approuve les états financiers 2015 de l'Office municipal d'habitation de Huntingdon, tels que présentés.

**Que** le montant versé en trop pour 2015 de 1 310 \$ soit appliqué en diminution du versement de la quote-part 2016 à Office Municipal d'Habitation.

**Que** le montant versé en trop pour 2015 de 3 132\$ soit appliqué en diminution du versement de la quote-part 2016 à Office Municipal d'Habitation pour le Programme Accès-Logis (Habitations des Tisserandes).

Adopté

### **Réalisation de deux mosaïques des élus municipaux**

**Considérant que** les membres du conseil municipal désirent réaliser une mosaïque présentant les photos des élus en poste pour le mandat 2013-2017 ainsi que celui de 2009-2013;

16-04-04-4059

**Il est proposé par monsieur Florent Ricard  
Appuyé par monsieur Howard Welburn  
Et résolu à l'unanimité :**

**Que** le conseil municipal autorise la confection de deux mosaïques illustrant les élus pour les conseils municipaux 2013-2017 et 2009-2013.

**Que** la dépense soit financée à même le budget.

Adopté

#### **40. RÉGLEMENTATION**

##### **Avis de motion – Règlement désignant le fonctionnaire responsable pour demander l'intervention d'un autre service incendie et recevoir la demande d'aide d'un autre service incendie**

Avis de motion est donné par monsieur Rémi Robidoux selon lequel un règlement désignant le fonctionnaire responsable pour demander l'intervention d'un autre service incendie et recevoir la demande d'aide d'un autre service incendie sera présenté, avec dispense de lecture, pour adoption lors d'une séance ultérieure.

##### **Avis de motion - Règlement établissant un programme de crédit de taxes en vue de favoriser la construction résidentielle sur le territoire de la Ville de Huntingdon**

Avis de motion est donné par madame Marielle Duhème selon lequel un règlement établissant un programme de crédit de taxes en vue de favoriser la construction résidentielle sur le territoire de la Ville de Huntingdon sera présenté, avec dispense de lecture, pour adoption lors d'une séance ultérieure.

##### **Avis de motion : Règlement modifiant le règlement de zonage 512**

Avis de motion est donné par monsieur Rémi Robidoux selon lequel un règlement modifiant le règlement de zonage 512 et le plan de zonage sera présenté, avec dispense de lecture, pour adoption lors d'une séance ultérieure.

Les modifications au règlement de zonage numéro 512 ont pour effet :

- 1) D'agrandir la zone HD-2 jusqu'au milieu de la rue Pilon. Cette modification permettra la construction résidentielle de forte densité incluant plusieurs types d'habitations allant de l'unifamilial (h1) aux multifamiliaux (h4);
- 2) Modifier la zone centre-ville (CVA-1) en y excluant les lots situés sur le coin des rues Bouchette et Hunter. Cette modification a pour but de créer une nouvelle zone mixte afin d'y inclure la construction résidentielle de forte densité;
- 3) Réduire la zone centre-ville (CVA-1) en y excluant les lots : 3 229 477, 3 229 478, 3 229 479, 3 229 480 et 3 229430. Cette

modification a pour but de créer une nouvelle zone résidentielle de forte densité en incluant plusieurs types d'habitations allant de l'unifamilial (h1) aux habitations collectives (h7).

### **Avis de motion : Règlement modifiant le règlement 511 du plan d'urbanisme**

Avis de motion est donné par monsieur Rémi Robidoux selon lequel un projet de règlement modifiant le règlement 511 du plan d'urbanisme sera présenté, avec dispense de lecture, pour adoption lors d'une séance ultérieure.

Ces modifications ont pour effet:

- 1) D'agrandir l'affectation «habitation forte densité» entre les rues Des Anciens-Combattants, Prince, Pilon et l'emprise ferroviaire abandonnée du CN, et ce, à même une partie de l'affectation «habitation faible densité»;
- 2) De créer l'affectation «mixte», et ce, à même une partie de l'affectation «commerciale» du centre-ville;
- 3) De créer une nouvelle affectation «habitation forte densité», et ce, à même une partie de l'affectation «commerciale» du centre-ville.

## **50. NOMINATION & GESTION DU PERSONNEL**

### **Démission de M. Alexandre Cyr au poste d'opérateur de l'usine de filtration et d'épuration**

**Considérant que** monsieur Alexandre Cyr occupe un poste permanent à temps partiel de 25 heures semaines à titre d'opérateur de l'usine de filtration et d'épuration;

**Considérant** la lettre de démission remise par monsieur Cyr suivant son acceptation dans un nouvel emploi;

**Considérant que** cette démission est effective à compter du 1<sup>er</sup> avril 2016.

16-04-04-4060

**Il est proposé par monsieur Howard Welburn  
Appuyé par monsieur Florent Ricard  
Et résolu à l'unanimité :**

**Que** le conseil de la Ville de Huntingdon accepte et prend acte de la démission de M. Alexandre Cyr au poste d'opérateur de l'usine de filtration et d'épuration, et ce, en date du 1<sup>er</sup> avril 2016.

**De remercier** Monsieur Cyr pour son travail accompli à la Ville de Huntingdon.

Adopté

### **Embauche d'un opérateur au département du traitement des eaux**

**Considérant que** le poste d'opérateur au département du traitement des eaux est vacant depuis le 1<sup>er</sup> avril 2016;

**Considérant que** madame Tania Thériault a déposé sa candidature pour le poste permanent à temps partiel de 25 heures semaine affectée au traitement des eaux usées;

**Considérant que** la directrice générale, madame Johanne Hébert et le directeur de ce département, monsieur Martin Forget, recommandent sa candidature;

**16-04-04-4061**

**Il est proposé par monsieur Denis St-Cyr  
Appuyé par madame Marielle Duhème  
Et résolu à l'unanimité :**

**Que** le préambule fasse partie intégrante de cette résolution.

**Que** le conseil municipal autorise cette embauche effective le 18 avril 2016.

**Que** l'embauche soit sous réserve de l'absence d'antécédents judiciaires relatifs à cet emploi.

Adopté

**Nomination de Francis Provost à titre de pompier volontaire pour le Service de la Sécurité incendie**

**Considérant que** monsieur Francis Provost a déposé sa candidature à titre de pompier volontaire pour le département de la Sécurité incendie de la Ville;

**Considérant que** monsieur Provost réside et travail sur le territoire de Huntingdon ;

**16-04-04-4062**

**Il est proposé par monsieur Florent Ricard  
Appuyé par monsieur Rémi Robidoux  
Et résolu à l'unanimité :**

**De nommer** monsieur Francis Provost à titre de pompier volontaire au sein du Service de la Sécurité incendie de la Ville de Huntingdon.

**Que** l'embauche soit sous réserve de l'absence d'antécédents judiciaires en lien avec le poste.

Adopté

**Nomination de Cédric Provost à titre de pompier volontaire pour le Service de la Sécurité incendie**

**Considérant que** monsieur Cédric Provost a déposé sa candidature à titre de pompier volontaire pour le département de la Sécurité incendie de la Ville;

**Considérant que** monsieur Provost réside et travail sur le territoire de Huntingdon ;

16-04-04-4063

**Il est proposé par monsieur Florent Ricard  
Appuyé par monsieur Rémi Robidoux  
Et résolu à l'unanimité :**

**De nommer** monsieur Cédric Provost à titre de pompier volontaire au sein du Service de la Sécurité incendie de la Ville de Huntingdon.

**Que** l'embauche soit sous réserve de l'absence d'antécédents judiciaires en lien avec le poste.

Adopté

## **60. VARIA**

## **70. RAPPORT DES COMITÉS ET DES CONSEILLERS**

**M. Denis St-Cyr :** Il a assisté à la réunion de l'Office municipal d'Habitation de Huntingdon. L'immeuble «Joie de vivre» a besoin de réparations. La SCHL devrait accorder une subvention pour les réparations de l'immeuble.

### **Appui à l'Office municipal d'habitation de Huntingdon dans leur demande d'aide financière**

**Considérant que** l'Office municipal d'habitation de Huntingdon déposera une demande financière auprès de la SCHL;

16-04-04-4064

**Il est proposé par monsieur Denis St-Cyr  
Appuyé par monsieur Rémi Robidoux  
Et résolu à l'unanimité :**

**Que** le conseil municipal appui l'Office municipal d'habitation de Huntingdon dans leur demande d'aide financière auprès de la SCHL.

Adopté

**M. Denis St-Cyr :** L'organisme communautaire SABEC, organise une journée spaghetti, le 28 avril prochain de 11h à 19h. Le prix du billet est de 10\$.

**M. Rémi Robidoux :** La Régie intermunicipale de la patinoire régionale de Huntingdon veut faire une demande au gouvernement pour changer les compresseurs de l'aréna.

**Mme Marielle Duhème :** Il y a eu deux réunions au comité des Habitations des Tisserandes et une autre aura lieu le 7 avril prochain. L'organisme à l'intention de démarrer un projet de jardin communautaire.

**M. André Brunette :** La Ville effectuera un suivi relatif au don de 1 300 \$ promis par Sylvie Racette de l'Action bénévole.

**Levée de la séance**

L'ordre du jour étant épuisé;

**16-04-04-4065**

**Il est proposé par monsieur Howard Welburn  
Appuyé par monsieur Florent Ricard  
Et résolu à l'unanimité :**

**Que** la séance soit levée à 20 h 07.

Adopté

---

André Brunette, Maire

---

Denyse Jeanneau, Greffière